



Actus Agricoles

La Commission européenne a adopté le 20 mai une nouvelle stratégie globale en faveur de la biodiversité, ainsi qu'une stratégie « de la fourche à la fourchette » visant à transformer le système alimentaire européen.

Elles s'inscrivent dans le **pacte vert** pour l'Europe, présenté le 11 décembre 2019 et qui établit une feuille de route ambitieuse en faveur de l'économie circulaire neutre pour le climat. Ce pacte vise à stopper l'appauvrissement de la biodiversité et à inverser ce phénomène en transformant nos systèmes alimentaires, notre utilisation des forêts, des terres, des cours d'eau et des mers, ainsi que nos systèmes énergétiques, urbains et industriels.

« La crise du coronavirus a montré à quel point nous sommes tous vulnérables et combien il est important de rétablir l'équilibre entre l'activité humaine et la nature, a indiqué Trans Timmerman, le vice-président exécutif de la Commission européenne, chargé du pacte vert. La pandémie n'a donc fait que renforcer Bruxelles dans sa stratégie et les deux textes présentés aujourd'hui doivent permettre sa mise en place.

20 md€ par an pour la biodiversité

La **stratégie en faveur de la biodiversité** s'attaque aux principaux facteurs de l'appauvrissement de la biodiversité, tels que l'utilisation non durable des terres et des mers, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution et les espèces exotiques envahissantes. « Adoptée en pleine pandémie, la stratégie constitue un élément central du plan de relance de l'UE, dans la mesure où elle est essentielle pour prévenir l'apparition de futures épidémies et renforcer notre résilience face à de telles maladies, de même que pour offrir des perspectives commerciales et des possibilités d'investissement immédiates afin de relancer l'économie de l'UE, indique la Commission dans un communiqué. Elle vise également à intégrer pleinement les considérations liées à la biodiversité dans la stratégie globale de l'UE en faveur de la croissance économique ».

La stratégie propose, entre autres, d'établir des objectifs contraignants afin de restaurer les écosystèmes et les cours d'eau dégradés, de contribuer au bon état des habitats et des espèces protégés de l'UE, de ramener les pollinisateurs sur les terres agricoles, de réduire la pollution, de rendre les villes plus écologiques, de renforcer l'agriculture biologique et d'autres pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité, et d'améliorer la santé des forêts européennes.

La stratégie met en avant des mesures concrètes pour mettre la biodiversité de l'Europe sur la voie du rétablissement d'ici 2030, notamment **en transformant au moins 30 % des terres et des mers européennes en zones protégées gérées de manière efficace et en faisant en sorte qu'au moins 10 % de la surface agricole consiste en des particularités topographiques à haute diversité biologique**. Ce dernier pourcentage à lui seul laisse présager une décroissance de 15 % de la production européenne...

Les actions prévues en matière de protection, d'utilisation durable et de restauration de la nature bénéficieront économiquement aux communautés locales, en créant des emplois et une croissance durables, promet Bruxelles. Un financement de 20 milliards € par an sera débloqué en faveur de la biodiversité au moyen de diverses sources, y compris des fonds de l'UE et des financements nationaux et privés.

25 % de terres en bio

La **stratégie de « la fourche à la fourchette »** doit permettre quant à elle d'assurer la transition vers un système alimentaire durable de l'UE garantissant la sécurité alimentaire et l'accès à des régimes alimentaires sains issus d'une planète saine. Elle doit permettre de réduire l'empreinte environnementale et climatique du système alimentaire de l'UE et de renforcer sa résilience en protégeant la santé des citoyens et en garantissant les moyens de subsistance des opérateurs économiques.

La stratégie fixe des objectifs concrets pour transformer le système alimentaire de l'UE, incluant **une réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides et des risques qui leur sont associés, une réduction d'au moins 20 % de l'utilisation de fertilisants, une réduction de 50 % des ventes d'antimicrobiens utilisés pour les élevages et l'aquaculture, et l'exploitation de 25 % des terres agricoles en agriculture biologique**.

Les agriculteurs européens jouent un rôle essentiel dans la transition vers un système alimentaire plus équitable et plus durable, assure la Commission. Ils bénéficieront de l'aide de la Pac grâce à de nouveaux flux de financement et des programmes écologiques favorisant l'adoption de pratiques durables. Faire de la durabilité la marque de l'Europe ouvrira de nouvelles perspectives commerciales et diversifiera les sources de revenus pour les agriculteurs, assure Bruxelles.